

# **RAPPORT FINAL**

**Projet pilote de l'assemblée  
de quartier - District 4**

**6 juin 2019 – 19 h 30**

Pavillon André-Guérard  
Terrebonne



## Contexte

La Ville de Terrebonne s'est engagée à tenir des assemblées de quartier sur tout son territoire en vue de favoriser une plus grande participation des citoyens à la vie municipale. Ces assemblées de quartier, qui sont au stade de projet pilote, permettent aux élus et à l'administration municipale d'informer les citoyens des projets en cours tout en recueillant leurs préoccupations, commentaires et suggestions sur des enjeux spécifiques. Le présent rapport se veut un résumé des propos recueillis lors de l'assemblée de quartier du district 4 qui s'est déroulée le printemps dernier.

La Ville de Terrebonne a tenu sa deuxième assemblée de quartier le 6 juin 2019 au Pavillon André-Guérard. Ayant reçu une invitation postale les convoquant à une assemblée portant sur le thème de la circulation, de la fluidité et de la mobilité, près d'une centaine de participants, dont une majorité de résidents du district 4, ont assisté à la rencontre. Ceux-ci ont été invités à exprimer leurs préoccupations concernant les enjeux liés à la thématique ciblée.

Quatre personnes représentaient la Ville de Terrebonne :

- M. Réal Leclerc, conseiller municipal du district 4, membre du comité exécutif et président de la Commission de la planification, de l'aménagement et de l'entretien du territoire;
- M. Simon Paquin, conseiller municipal du district 9, membre du comité exécutif et président de la Commission du développement social et communautaire;
- M. Patrick Bourassa, chargé de projet - Circulation et utilités publiques, Direction du génie et environnement;
- M. Mathieu Pâquet, chargé de projet génie et projets spéciaux, Direction du génie et environnement.

## Faits saillants

Dans le but de représenter le plus fidèlement possible les préoccupations avancées par les citoyens lors de la soirée et de faciliter la lecture du rapport d'assemblée, l'ensemble des propos et commentaires des citoyens touchant le thème annuel de la circulation, de la fluidité et de la mobilité ont été classés en cinq catégories distinctes : *Stationnement*, *Circulation et fluidité*; *Mobilité et transport actif* (piétons et cyclistes); *Mesures de modération de la vitesse*; et finalement, *Entretien de la chaussée* (entretien, déneigement et nettoyage).

Les principales interventions des citoyens lors de la rencontre publique portaient majoritairement sur les catégories *Mesures de modération de la vitesse*, ainsi que *Mobilité et transport actif*. L'assemblée de quartier du district 4 a donc été l'occasion pour plusieurs citoyens de faire part de leur volonté de bénéficier d'une plus grande surveillance policière dans l'objectif de diminuer la vitesse et faire respecter les arrêts obligatoires dans plusieurs secteurs du district.

L'importance de faciliter les déplacements à vélo a aussi fait l'objet de plusieurs commentaires de la part des personnes ayant pris la parole. Essentiellement, l'assemblée a témoigné de l'importance de sécuriser les passages cyclistes (installer des bollards) ou d'assurer un éclairage adéquat à certains endroits précis (arrêt d'autobus ou passerelle de la route 335).

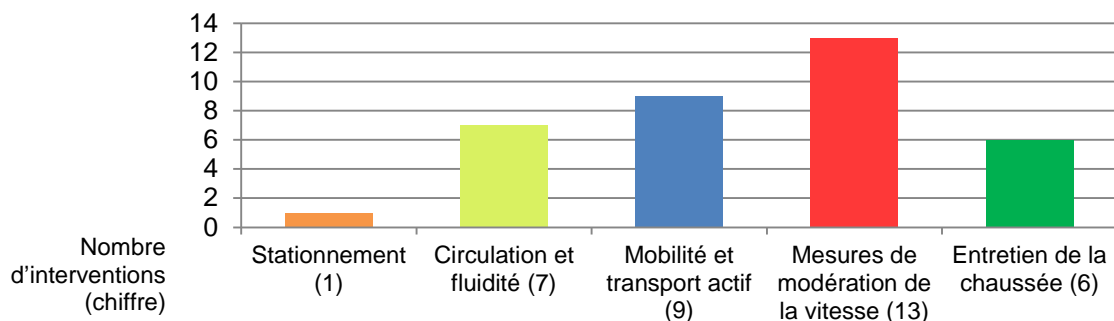
Les propos ayant finalement retenu le plus l'attention concernaient la catégorie *Circulation et fluidité*. Par la proximité des villes de Blainville et Bois-des-Filion, les intervenants ont suggéré à la Ville de Terrebonne de développer les infrastructures routières du district dans une perspective intermunicipale de lutte contre les embouteillages.

*Enjeux identifiés par les citoyens du district 5 lors de l'assemblée de quartier*

1. Stationnement
  - 1.1 Consulter les citoyens avant l'installation d'une nouvelle signalisation concernant le stationnement sur rue
  - 1.2 Modifier la signalisation sur la rue Jean-Paul-Riopelle, afin d'autoriser le stationnement sur rue en dehors des périodes et heures scolaires
2. Circulation et fluidité
  - 2.1 Inscrire le développement routier dans une vision intermunicipale (partagée)
  - 2.2 Adopter des mesures luttant contre les embouteillages dans le district (de façon générale)
3. Mobilité et transport actif
  - 3.1 Faciliter / sécuriser les déplacements à vélo (bollards, éclairage, aménagements, etc.)
  - 3.2 Aménager un trottoir sur la rue Marie-Josée
4. Mesures de modération de la vitesse
  - 4.1 Déployer des mesures de modération dans le quartier pour faire respecter la signalisation de vitesse en vigueur
  - 4.2 Augmenter la surveillance policière afin que les automobilistes respectent davantage les arrêts obligatoires
5. Entretien de la chaussée
  - 5.1 Paver le chemin St-Roch
  - 5.2 Procéder aux opérations d'élargissement des voies publiques plus souvent en période hivernale (enlèvement de la neige)
  - 5.3 Entretenir les fossés en bordure de rue sur une base régulière

**Thématique Circulation - fluidité et mobilité**

*Enjeux prioritaires identifiés par les citoyens du district 4*



## **Circulation, fluidité et mobilité**

### **Stationnement**

L'aspect du stationnement a été peu abordé durant l'assemblée de quartier. Un citoyen a mentionné avoir été surpris de l'installation d'une signalisation interdisant le stationnement sur la rue Jean-Paul-Riopelle sans avoir été consulté au préalable. Pour pallier cette situation, il a été suggéré que la signalisation sur place soit modifiée afin d'interdire le stationnement les jours ouvrables, pendant la période scolaire.

### **Circulation et fluidité**

En matière de circulation et de fluidité, les citoyens présents lors de l'assemblée de quartier ont fait part de quelques préoccupations. Dans le contexte du prolongement futur de l'autoroute 19, la Ville de Terrebonne a été interpellée afin qu'elle assure un développement du réseau routier qui soit cohérent et qui s'inscrit dans une vision partagée avec les municipalités avoisinantes. On a questionné la ville sur les actions qu'elle entend mettre de l'avant afin de lutter contre les embouteillages dans le secteur.

Aussi, des interventions ont fait état de la situation sur la montée Gagnon. Il a été rapporté que le flot de circulation important lors des heures de pointe rendait complexe l'accès à la route 335. On laisse par ailleurs entendre qu'il serait opportun d'installer un feu de circulation à l'intersection de la rue Marc pour améliorer la sécurité ainsi que l'accès au réseau routier.

Les citoyens ont aussi proposé à la ville de revoir la programmation du feu de circulation à l'intersection de la route 335 et de la rue Camus. La lumière clignotante à cet endroit poserait un problème qui nuirait à la circulation générale de ce secteur.

Les embouteillages sur le rang Saint-François ont fait également l'objet de commentaires. Un citoyen a souligné la difficulté des résidents riverains à accéder à la route à cause de la circulation dense. Il a été suggéré à la ville d'envisager une voie de contournement afin de diminuer le nombre d'automobiles en circulation sur le rang Saint-François.

Au coin des rues Johanne et Jean-Paul-Riopelle, un cône orange traînerait depuis un mois sans que ce soit nécessaire. Une personne résidente du district 4 a demandé à la ville s'il était possible de le ramasser.

Finalement, une intervention a dénoncé la présence de nombreux véhicules hors route qui circuleraient à toute heure du jour ou de la nuit dans le quartier, par le biais d'une brèche située à l'extrémité de la rue Paul (en direction sud-est). L'intervention de la ville a été réclamée pour remédier à la situation.

### **Mobilité et transport actif**

Les pistes cyclables du quartier 4 ont fait l'objet du plus grand nombre d'interventions concernant cette catégorie. D'abord, l'aménagement d'une piste cyclable (ou multifonctionnelle) le long de la route 335 facilitant le déplacement des cyclistes et piétons a été réclamé. Dans le même esprit, l'installation de bollards afin de sécuriser les pistes cyclables longeant la montée Gagnon et la rue Camus a été demandée par plusieurs résidents ayant pris la parole. Dans le secteur de l'école Marie-Soleil-Tougas, l'absence de bollards ferait en sorte que la piste cyclable joue le rôle de débarcadère lors de l'entrée et de la sortie des classes (plusieurs voitures bloqueraient la circulation des vélos et des piétons). Les citoyens ont aussi transmis leurs préoccupations pour un meilleur éclairage de la passerelle de la route 335. En soirée ou en fin de journée, le manque d'éclairage réduirait la sécurité des déplacements à vélo.

Concernant la circulation piétonnière, les citoyens ont émis des inquiétudes sur l'avenir du

lien piétonnier entre les rues de Montpellier et Marie-Josée, compte tenu de la démolition de l'usine sur la montée Gagnon. L'aménagement d'un trottoir facilitant la circulation des piétons a aussi été suggéré par les citoyens présents.

Finalement, les citoyens du district 4 abordent le transport en commun en commentant le manque d'accès à celui-ci en fin de journée (pour le retour) ainsi que l'accès difficile pour l'achat de titres de transport en commun (billets d'autobus) de transport. Pour conclure, on a rapporté que le manque d'éclairage à un arrêt d'autobus sur le rang Saint-François serait problématique pour assurer la sécurité des piétons (des lumières seraient non fonctionnelles).

### **Mesures de modération de la vitesse**

Les citoyens ont été nombreux à s'exprimer pour réclamer des interventions afin de modérer la vitesse de circulation des automobiles. Les personnes présentes ont signalé de la vitesse élevée sur les axes suivants : rue Adrien, rang Saint-François, rue Johanne, rue Camus, rue de Versailles, rue Guy, rue Paradis, rue Dagenais, place Camus et rue Bastien. Les solutions nommées par les résidents pour diminuer la vitesse et plus particulièrement assurer la sécurité des enfants consistent d'abord à une surveillance policière accrue (de façon générale), et ensuite à l'installation de radars pédagogiques (rue Guy) ou l'aménagement de dos d'âne (rue Camus).

Également, les arrêts obligatoires tout le long de la route 335 ne seraient pas respectés par beaucoup d'automobilistes. Ce non-respect de la signalisation constituerait un danger pour la circulation dans le secteur. Dans la même lignée, l'arrêt à l'intersection des rues Paradis et Dagenais ne serait pas respecté par des citoyens qui rouleraient à une vitesse au-delà de la limite permise. Il a notamment été rapporté que de nombreux accidents auraient été causés des excès de vitesse sur la rue Paradis et par la circulation de plus en plus importante de voitures voulant accéder à la route 335.

### **Entretien de la chaussée**

La tenue de l'assemblée de quartier du district 4 a été l'occasion pour les personnes présentes de souligner d'emblée le manque d'entretien général du chemin Saint-Roch. La Ville de Terrebonne a été interpellée quant à la surface de la chaussée qui serait très endommagée à certains endroits. La réparation inadéquate de la route, au fil des années, aurait causé plusieurs nids de poule et serait la principale source du problème lié à l'état de la route. Ces derniers expliquent aussi que la mise en place temporaire de plaques de roulage en acier apparaît comme un élément de danger supplémentaire, plutôt qu'une solution à long terme.

Du côté du déneigement, il a été demandé que le retrait de la neige sur les terrains privés (opérations d'élargissement de la voie publique) s'effectue à un intervalle plus régulier afin de répondre au manque d'espace sur les terrains et faciliter la vie des résidents.

Le nettoyage de rue a été mentionné comme étant insatisfaisant de façon générale. Parallèlement, le nettoyage des pistes cyclables a suscité des inquiétudes pour le segment situé entre la place Camus et la rue Marie-Josée. Spécifiquement, on s'inquiète pour la sécurité des enfants à vélo sur cette artère.

Finalement, l'entretien de fossés longeant les rues Camus et Lauzon a été abordé. Les citoyens ont demandé que l'entretien et le nettoyage se déroulent sur une base ponctuelle.